

















# Madame, Mademoiselle, Monsieur,

élaborer un bulletin municipal représente un travail souvent insoupçonné de la part de nos concitoyens : ce sont 5, 6, réunions de la commission communication, formée de 9 des 21 conseillers municipaux, qui sont nécessaires, ainsi que tout le « travail de l'ombre » que cela implique, jusque la distribution dans chaque foyer.

Merci donc à tous ceux qui oeuvrent au rythme de 4 bulletins annuels, y compris les associations locales qui alimentent régulièrement chaque édition.

La diffusion des comptes-rendus de conseil municipal y montre également la transparence dans laquelle vos élus souhaitent travailler vis-à-vis de nos habitants. Je rappelle d'ailleurs qu'une réunion de conseil municipal est publique!

Vous y trouvez donc tous les projets qui se réalisent ou sont programmés, avec vous l'aurez remarqué, une « feuille de route » qui se met en place sur l'évolution de la commune pour les 10-15 ans à venir. Vous avez été nombreux à vous exprimer sur ce sujet entrant dans le cadre du dispositif « redynamisation du centre-bourg » (qui concerne d'ailleurs toute la ville). Une programmation réfléchie et raisonnée va permettre de lisser les investissements dans des domaines aussi variés que le cadre de vie, la dynamique commerciale et artisanale, l'habitat, la transition énergétique, la sécurité, ...

Ces actions sont largement épaulées par des dispositifs parallèles comme l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, les initiatives proposées par la Fédération Départementale d'Energie en termes de développement durable, et, depuis peu, le démarrage d'un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale, initié par la Communauté de Communes, où chacun sera à nouveau invité à s'exprimer.

Vastes sujets donc, pour lesquels la « chasse aux subventions » est devenue une occupation primordiale et essentielle de vos élus.

De plus, la situation sanitaire semble enfin s'améliorer, raison de plus pour conserver une extrême prudence à ce sujet, sous peine d'une rechute aux conséquences morales catastrophiques. Il est donc déjà presque temps de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente fin d'année, en espérant que la période qui arrive soit à nouveau empreinte de belles fêtes et retrouvailles familiales.

Thierry Linéatte Maire de Chaulnes

# Les permanences

#### LE MAIRE

# M. Thierry LINÉATTE

Sur rendez-vous uniquement.



#### LES ADJOINTS

# Mme Nadège LATAPIE-COPÉ

Social / CCAS Sur rendez-vous.

#### M. Benoît GANCE

Bâtiment / Voirie Sur rendez-vous.

#### Mme Anne LEBRUN MERLIN

Communication / Environnement / Logement Le lundi de 16h30 à 17h45 - Sur rendez-vous.

#### **VOTRE MAIRIE:**

7, rue des Lieutenants Terpraut et Grenier 80320 CHAULNES

## **HORAIRES D'OUVERTURE:**

Lundi / mardi jeudi / vendredi 8h30 - 12h00 13h30 - 17h00 Fermée le mercredi

## **NOUS CONTACTER:**

03.22.83.80.80

www.mairiechaulnes.fr Rubrique « contact ».

#### Page Facebook:

«L'avenir de Chaulnes Avec Vous »



#### MISSION LOCALE

M.E.E.F.

SANTERRE HAUTE SOMME

Horaires des permanences :

Mardi: 14h00 - 16h45

Sur rendez-vous auprès de la mission locale de PÉRONNE

#### A.C.P.G./C.A.T.M.

NADÈGE LATAPIE-COPÉ

Renseignements à l'accueil de la mairie de Chaulnes. 06.85.37.41.96

#### LA CROIX ROUGE

UNITÉ LOCALE DE HAUTE PICARDIE

Tient sa permanence au local de la Croix Rouge: 36, avenue Roger Salengro 80320 CHAULNES (à côté du magasin Carrefour) Le lundi de 14h30 à 15h30 (tous les 15 jours).

## **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

STÉPHANIE CRESSONNIER

Permanences rue Poulin 03.22.85.48.06 ram@terredepicardie.fr

Permanences téléphoniques le lundi de 14h à 17h.

Permanences physiques le jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous).

#### PERMANENCE D'AVOCAT

De 14h à 16h, en mairie, sans rendez-vous, les vendredis : 26/11, 10/12 et 28/01

# **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

ALAIN SÉGOUFFIN.

Cour d'appel, Tribunal d'instance d'Amiens. 06.12.47.97.69 Permanence le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois (sur rendez-vous, à prendre en mairie).

#### **ASSOCIATION SAINT JEAN**

Permanences en mairie. Horaires de permanences : Mardi: 08h30 - 10h30

Jeudi: 15h30 - 17h00 Vendredi: 08h30 - 10h30

### **ACCUEIL DE LOISIRS**

Dossier d'inscription disponible sur le site : www.mairiechaulnes.fr Rubrique «accueil de loisirs». Pour les inscriptions, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de : LUDOVIC ANTIOCHUS au 06.11.57.08.63 ou par mail :

ludovic antiochus@orange.fr.

#### PERMANENCE SOCIALE

GRÉGORY LABILLE Député de la Somme

Le vendredi 19 novembre, de 9h à 10h.

# Les services médicaux de la Commune

#### **MAISON DE SANTÉ**

16 ter avenue Aristide Briand

Secrétariat du lundi au vendredi : 08h00/12h00 - 13h30/18h30

#### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

(sur rendez-vous)

#### DR MYLÈNE FOUET-EMERY

DU de gynécologie et de nutrition 03.60.63.01.13

#### **DR ANTOINE HOULLIER**

03.60.63.01.14

#### DR INGRID HUET-RAOUX

DU de gynécologie 03.22.85.42.64

#### DR CHELLA LEFOLLE

DU de gynécologie et formation en hypnose et technique EMDR, maître de stage pour les internes 03.22.83.97.37

#### NFIRMIERS

# CABINET INFIRMIERS DE CHAULNES

Estelle CAMPA, Agathe BRUYER, Corinne PECHON, Odile SENECHAL, Quentin SENECHAL, Mathylde LETURGIE Permanences: 06h45/07h20

09h45/10h45 - 13h00/13h30

Pour les soins à domicile en semaine, dimanche et jours fériés

Sur rendez-vous: 03.22.85.40.06

# CABINET INFIRMIERS HAUTE-PICARDIE

Claire FLAMENT-GALLAIS,

Daniel TAIX

Permanences:

Du lundi au vendredi:

07h00/07h30

09h30/09h50

17h30/18h00

Le samedi :

09h30/09h50

Pour les soins à domicile sur rendez-vous :

03.22.84.11.54

#### **OSTÉOPATHE**

(sur rendez-vous)

#### **DANIEL TAIX**

07.61.54.53.05 (ou sur Doctolib)

#### **ORTHOPHONISTE**

#### MATHILDE LANGE-FRASSAINT

06.17.29.81.59 (sur rendez-vous)

#### **ORTHOPTISTE**

#### **NOÉMIE LASSELIN**

06.26.04.24.12 (le lundi am)

#### **O**RTHOPÉDIQUE

M. MANCIERE (membres inférieurs)

M. FERRARI (membres supérieurs)
De la clinique Pauchet Amiens
03.22.95.70.70

#### ORI

(de la clinique Victor Pauchet) (rdv sur Doctolib, préciser le site n°2 : Chaulnes)

#### **MARINE PERIA**

(1 à 2 jeudis par mois) 03.22.95.70.70

#### ANGIOLOGUES

#### DR TOULEC MARIE

(de la clinique Pauchet) 2 mercredis par mois. 03.22.33.71.40

#### GASTRO ENTÉROLOGUE

(de la clinique Pauchet Amiens) Le mardi matin tous les 15 jours sur rendez-vous :03.22.91.57.24

#### SEXOLOGUE

(de la clinique Pauchet)

JUSTINE HENRION

Sur rendez-vous le jeudi 07.69.02.36.22

#### CHIRURGIENS DENTISTES

(sur rendez-vous)

40 rue Roger Salengro

DR HERVÉ DELLACHERIE

03.22.85.44.43 **DR CLIO ASTIER** 

03.22.85.44.43

#### MASSEUR KINESITHERAPEUTE

(sur rendez-vous)

11 rue des Lts Terpraut et Grenier VÉRONIQUE LEBRUN-DELAVENNE

Fermé le jeudi 03.22.83.94.97

Du lundi au samedi :

08h30/10h30 -13h45/19h00 À domicile : 10h30/12h30

#### **PHARMACIES**

#### FLAMENT-VANYSACKER

16 bis avenue Aristide Briand 03.22.85.40.32

En semaine : 09h/12h - 14/19h Le samedi : 09h/12h30 - 14h/17h

SAVARY-DEBLOCK

23 rue Odon Dumont

03.22.85.40.07

En semaine : 09h/12h - 14h/19h Le samedi : 09h/12h30 - 14h/17h

#### **AMBULANCES**

# AMBULANCES DE HAUTE PICARDIE

03.22.85.40.15 ou 06.99.40.40.15 24h/24, 7jours/7

Transports sanitaires assis ou couchés.

# SERVICES MÉDICAUX INTERENTREPRISES

(Médecine du travail) 46 avenue Aristide Briand 03.22.83.97.58

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237 (accessible 24h/24) Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde.





**MARIAGE DE:** 

Claude ARGENTIN et Dolorés MASKRI le 14/08/2021



**DÉCÈS DE:** 

Anne-Mary LEBRUN née DUPUIS le 07/09/2021 à LA ROCHE SUR YON (85)

# Séances du conseil municipal

# COMPTE-RENDU Séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2021

<u>Conseillers Municipaux Titulaires Présents</u>: M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, Mme Maryse Hochart, M. Régis Lecot, M. Dominique Capelle, Mme Virginie Masson, Mme Géraldine Lefèvre, M. Xavier Dubernard, Mme Laure Lambert, Mme Angélina Darras, Mme Claire Lecot – Robit. Formant la majorité des membres en exercice.

#### **Conseillers Municipaux titulaires excusés:**

M. Arnaud Noblécourt avec pouvoir à M. Dominique

Capelle

M. Aïres Ferreira avec pouvoir à M. Thierry Linéatte Mme Céline Defruit avec pouvoir à Mme Anne

Lebrun-Merlin

M. Thomas Poulet avec pouvoir à M. Benoît Gance

Le quorum atteint, la séance débute à 18 h 30.

#### I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Anne Lebrun - Merlin est nommée secrétaire de séance.

#### II. Approbation du procès - verbal du 30 juin 2021

Le procès – verbal de la séance précédente, est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour et demande l'autorisation d'y rajouter un point concernant l'éclairage public, rue Mollien.

Accordé

#### III. Eclairage public rue Mollien

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose de deux points lumineux rue Mollien. Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 6 852,00 € TTC. Il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la Commune, une convention pour la maîtrise d'ouvrage des

travaux suivant le plan de financement suivant :

- Montant pris en charge par la Fédération (20% du coût hors taxes des travaux, la TVA et la maîtrise

d'œuvre): 2 536,00 €

- Contribution de la Commune : 4 316,00 €

TOTAL: 6 852,00 €

Adopté à l'unanimité

#### IV. Participation citoyenne: approbation

L'adjudant – chef Toulouse est intervenu en préambule du conseil municipal pour expliquer le dispositif : participation citoyenne.

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de la Gendarmerie Nationale dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance et d'incivilité, il est proposé en partenariat avec la Brigade territoriale de gendarmerie de Chaulnes de mettre en place sur la commune le dispositif "Participation Citoyenne".

S'appuyant sur un protocole adapté aux contingences locales ce dispositif poursuit deux objectifs :

- 1) Développer l'engagement des habitants d'un quartier pour créer des réflexes élémentaires de prévention permettant des interventions mieux ciblées des forces de l'ordre,
- 2) Favoriser des solidarités de voisinage et renforcer le lien social.

Sans remettre en cause ni l'action des forces de l'ordre, ni les pouvoirs de police administrative que le Maire détient en application l'article L.2211-1 du code général des collectivités territoriales, il s'agit de s'appuyer sur un réseau de solidarités autour d'habitants d'un même quartier, d'un même lotissement.

Ce dispositif s'appuie sur les citoyens manifestant leur esprit de responsabilité en étant attentif aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Ainsi, dès qu'ils ont connaissance d'un fait suspect, ils alertent les forces de l'ordre et/ou la mairie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Il est précisé que l'organisation de patrouilles, de contrôles de secteur ou d'intervention est formellement exclue et interdite.

Le dispositif « participation citoyenne » s'inscrit à la fois dans une large gamme d'outils de prévention de la délinquance telles que l'opération tranquillité vacances ou plan seniors et devrait contribuer à renforcer les solidarités de voisinage. Considérant que ce dispositif a déjà fait ses preuves et a permis de renforcer la cohésion des habitants d'un même quartier et de permettre un véritable échange entre les services de la gendarmerie nationale. Il est proposé à l'Assemblée de signer le Protocole « Participation Citoyenne ». Des référents seraient donc à nommer.

Mme Angélina Darras : Qui va désigner ces référents ?

M. Thierry Linéatte : Nous nous réunirons avec les adjoints et le conseil municipal pourra également proposer des référents.

Mme Maryse Hochart : Il y aura forcément des dérapages. Nous ne devons pas nous substituer à la gendarmerie. C'est une institution publique. De plus il y a déjà des caméras dans Chaulnes, je pense que faire appel à des référents, à des administrés, sera compliqué.

Mme Claire Lecot – Robit : il y a quand même une part de volontariat, rien ne sera imposé.

M. Thierry Linéatte : il faut en effet être vigilant afin de trouver les bonnes personnes pour occuper ce rôle de référent. Ce dispositif peut rassurer certains administrés.

Mme Maryse Hochart : Est – ce que ce dispositif existe à Rosières en Santerre ?

Mme Anne Lebrun – Merlin : d'après les gendarmes, nous sommes l'une des rares communes à ne pas l'avoir encore adopté.

M. Régis Lecot : 8 c'est le nombre maximum de référents autorisé ?

M. Thierry Linéatte : oui, il ne faut pas non plus qu'il y en ait trop. Mieux vaut peu de personne, mais fiables.

Adopté à la majorité : Pour : 14 Contre : 1 Abstention : 4

#### V. MTA: avis des domaines

Monsieur le Maire expose :

Pour information:

- L'entreprise Lunor a été rachetée, dans le cadre de la création d'une nouvelle activité industrielle. Des emplois seront donc créés sur place.
- L'ensemble foncier communal loué auparavant à l'entreprise « Greentech » a été vendu aux « Transports Lebon » pour un montant de 360 000 € net vendeur. Une partie d'emprunt reste cependant à rembourser.
- La société MTA est revenue vers la Mairie avec une bonne nouvelle :

en effet, au début de son projet d'implantation, l'entreprise était acheteuse de 2,5 ha mais il y avait des préconisations concernant le feeder de gaz longeant la parcelle, préoccupantes pour elle. Après avis de GRT (Gaz Réseaux Transport), le projet étant réalisable, l'entreprise est donc acheteuse des 2,5 ha prévus et d'un ha du terrain mitoyen appartenant à la commune soit 3,5 ha au total au prix de 6 € le m². Un avis favorable des Domaines a été rendu.

M. Philippe Cheval: Combien d'emplois sont à la clé?

M. Thierry Linéatte : une trentaine, de plus comme le bâtiment sera plus grand que prévu, on peut espérer plus d'emplois également.

Le conseil municipal, ayant déjà délibéré sur cette vente, est invité à donner son avis quant à l'estimation établie par les domaines, afin de permettre à M. le Maire de signer les actes de vente chez le notaire.

Adopté à l'unanimité

#### VI. Attribution du marché rue du Parc

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune doit procéder à des travaux de réaménagement de la rue du Parc. Il rappelle que dans ce cadre un marché a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été lancée le 1er juillet 2021 pour une remise des offres fixée au 30 juillet 2021. Après réunion de la commission communale d'appels d'offres et présentation du rapport d'analyse par le bureau d'études, il est proposé de retenir le prestataire suivant : COLAS NORD PICARDIE, agence de Ham − avec une offre de variante pour un montant de 142 173,65 € H.T. soit 170 608,38 € TTC.

Adopté à l'unanimité

#### VII. Rapport de commission voirie/habitat

- Projet AMSOM : présentation des plans proposés par la société AMSOM concernant la réhabilitation de l'ancienne perception. La commission souhaite retenir la solution de construction de 4 logements T2 à l'arrière de la mairie et la réhabilitation de 3 logements (2T2 et 1T3) dans les locaux. L'AMSOM se porterait dans un premier temps acquéreur des locaux et du terrain, propriétés de la commune. Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal concernant la proposition de logements de l'AMSOM.

Avis favorable

- Friche commerciale avenue A. Briand : La commune n'est pas propriétaire de ce bâtiment mais

l'AMSOM fait part de son intérêt pour ce local, qui nécessite une étude plus approfondie.

Première hypothèse : 2 locaux commerciaux au rez-de-chaussée et des logements à l'étage. Le devenir du fond de la parcelle reste encore flou : revente du terrain sous condition de pouvoir acquérir le (les) terrain(s) voisin(s), tous donnant sur la rue Pierre et Marie Curie. Une nouvelle réunion est prévue avec l'AMSOM le 11 Octobre.

- Propositions d'acquisitions : il conviendrait d'acquérir les parcelles suivantes dans le cadre de la redynamisation du centre – bourg : parcelle 127, avenue Aristide Briand (bâtiments agricoles/1 702 m² actuellement au prix de 72 000 €), parcelle AD 158 rue de Pertain (7 000 m² environ au prix de 5 €/m²) pour un aménagement paysager et l'installation d'un citystade.

Mme Angélina Darras : Est – ce que l'emplacement convient aux jeunes qui avaient évoqué ce projet ?

M. Thierry Linéatte : j'ai en effet reçu quelques collégiens de la commune et l'objectif est effectivement d'associer ces jeunes au projet.

La parcelle AU8 est accessible au prix de 15€/m², ce qui représente une somme conséquente. La commission considère qu'il est prioritaire de poursuivre l'urbanisation de la zone AU2, en cours au nord de la commune. Pour ces 3 parcelles, l'avis des domaines est demandé.

La redynamisation comprend également un volet commerces, en lien avec le dispositif FISAC. La commune avait listé les locaux situés rue Jean Catelas et rue Odon Dumont, or ils ont été vendus avec le même objectif de création de logements et d'un commerce.

- Monsieur le Maire et M. Gance ont rencontré M. Baert (PETR, chargé de mission FISAC et OPAH RR) pour évoquer la problématique des logements vacants. Il nous a fourni une liste et on peut envisager de reconduire une opération dite « d'abandon manifeste » afin d'inciter les propriétaires à réagir.
- M. Philippe Cheval: M. Baert a répondu à un appel à projet pour lutter contre l'habitat vacant, une dotation de l'état va donc arriver. Il faut mettre des outils à disposition des maires qui doivent reconquérir ces logements vacants. Avec pour Chaulnes, une problématique particulière, la station d'épuration qui nous limite pour l'expansion de la commune.
- M. Thierry Linéatte : nous aurons également, dans le cadre de ces divers projets, à prendre en compte la problématique des eaux pluviales car une partie de la commune est encore raccordée à la station en réseau unitaire (eaux usées et pluviales).

#### VIII. Rapport Quartier Libre: redynamisation du centre-bourg

Le bureau d'études « Quartier Libre » a remis son étude finale : fiches – actions, chiffrages, priorités à définir... Ces fiches ont été examinées par les membres de la commission voirie/habitat, et vont dans le sens des précédentes réflexions. Chaque membre de la commission est donc convié à étudier ces fiches « en profondeur » afin de faire des propositions concrètes au conseil municipal. Ces projets pour la redynamisation du centre – bourg s'étaleront, évidemment, sur plusieurs années.

D'autre part, Monsieur le Maire a rencontré Madame le Maire de Rosières en Santerre qui réalise également une étude pour la revitalisation des centres – bourgs. La commune a un projet concernant la signalétique, identique à celui de Rosières en Santerre, il serait donc envisageable d'adopter une démarche et une signalétique communes.

Mme Claire Lecot – Robit : On pourrait donc partager les frais du bureau d'études concernant ce projet ?

M. Thierry Linéatte: La mutualisation complète serait idéale, si possible.

M. Philippe Cheval : dans la dynamique de territoire, c'est bien de raisonner et réfléchir ensemble. De plus, Chaulnes et Rosières c'est déjà un binôme dans le cadre « des petites villes de demain ».

Monsieur le Maire demande un avis de principe sur le fait de travailler sur les fiches actions concernant la signalétique communale et, en parallèle, sur celles concernant l'aménagement du secteur gare – collège – gymnase.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Mme Angélina Darras : c'est d'autant plus important qu'avec la rue du Parc qui va être refaite, on va perdre du stationnement et que le stationnement est justement un vrai problème dans ce quartier.

M. Thierry Linéatte : il semble en effet logique de poursuivre l'aménagement de ce secteur, la gare et le collège sont des « vitrines » importantes de la commune.

#### IX. Maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'église : phase 1

La DETR est acquise pour la phase 1 des travaux de l'église: rénovation extérieure. Le dossier de subvention est passé en commission permanente au Conseil Départemental et sera présenté en séance plénière au Conseil Régional en octobre. Un peu de retard a été pris avec les élections départementales et régionales. Nous pouvons maintenant réaliser un appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre pour cette phase 1 (élévations extérieures), dont la première tranche sera la rénovation du clocher et de la façade nord. La rénovation légère des salles et chapelles annexes peut également débuter, hors MO.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de lancer un appel d'offres destiné à nommer un maître d'œuvre pour cette phase 1 de rénovation de l'église.

Adopté à l'unanimité

#### X. Fiscalité éolienne : reversement

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les nouvelles modalités de reversement de la fiscalité éolienne :

- Pour les éoliennes raccordées au réseau avant le 01/01/2019 : un reversement aux communes d'implantation de 20% de l'IFER totale générée par les éoliennes et par les bâtiments attenants (postes de livraison, ...) ainsi que le reversement de la CFE au taux communal plafonné au taux de 20%.
- Pour les éoliennes raccordées au réseau après le 01/01/2019 : un reversement aux communes d'implantation de la CFE au taux communal plafonné au taux de 20%. L'IFER étant reversée directement par le service des impôts aux communes d'implantation des éoliennes au taux de 20%, un reversement par Terre de Picardie n'a plus lieu d'être.
- La création à compter du 1er janvier 2022 d'une dotation spéciale de solidarité d'un montant correspondant à 5% des recettes d'IFER et de CFE générées par les éoliennes et leurs bâtiments attenants. Cette dotation sera prise en charge par Terre de Picardie et les communes d'implantation à hauteur de leurs recettes respectives et sera redistribuée, à parts égales, par Terre de Picardie à l'ensemble des communes n'accueillant pas d'éolienne(s) sur son territoire.

Les modalités d'application comptables seront définies par des conventions financières. 31 communes sont concernées.

La Communauté de Communes réfléchit également à une redevance d'occupation du domaine public pour les câbles éoliens qui traversent les communes.

M. Philippe Cheval : il y a 2 principes à prendre en compte dans la délibération : accepter le reversement de la fiscalité éolienne et approuver la participation à la dotation spéciale de solidarité.

Adopté à l'unanimité

#### XI. Groupement de commandes FDE : surveillance de la qualité de l'air intérieur

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la proposition de la Fédération Départementale d'Energie concernant l'obligation règlementaire de surveillance de la qualité de l'air intérieur des équipements communaux. La Fédération Départementale d'Energie propose un groupement de commandes via un accord cadre à bons de commandes afin d'aider les collectivités qui n'ont pas les moyens techniques et humains pour réaliser cette surveillance. Monsieur le Maire propose donc aux membres d'adhérer à ce groupement de commandes, dans un souci de mutualisation et donc d'économies, la commune étant concernée par la crèche « Les Pipious ».

M. Cheval : on verra par la suite au niveau de Communauté de Communes pour mutualiser les moyens (appareils de mesure, logiciels...) qui permettront d'effectuer ces contrôles.

#### Adopté à l'unanimité

## XII. Convention de mise à disposition des chapiteaux

La Commune met à disposition des associations, des chapiteaux. Elle honore ces demandes lorsqu'elle n'utilise pas elle-même son matériel. Suite à la demande croissante de prêt de ces chapiteaux et à l'acquisition de 2 ensembles neufs, il est proposé à l'assemblée d'adopter un modèle de convention de mise à disposition des chapiteaux, destiné à encadrer les modalités de prêt.

#### Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

#### MAISON INCLUSIVE

# UNE MAISON « INCLUSIVE » À CHAULNES, POUR DES PERSONNES ÂGÉES, C'EST QUOI ?

Qui dit personnes âgées dit souvent personnes seules. Certaines acceptent cette solitude, d'autres la supportent mal, ou perdent un peu de leurs repères et éprouvent le besoin de vivre en société.

C'est l'objet des maisons inclusives, qui proposent à plusieurs personnes de « vivre ensemble » sous un même toit, avec bien sûr tous les équipements et adaptations nécessaires dus à leur âge.

Une période d'essai leur est proposée, à l'issue de laquelle les locataires peuvent poursuivre ou non cette cohabitation.

C'est dorénavant le cas à Chaulnes, où l'association Saint-Jean, qui œuvre déjà sur notre territoire en faveur de nos aînés, a mis en place cette structure. Ils peuvent par la même occasion profiter des services mis en place par l'association : portage de repas, aide-ménagère,...

Ils bénéficient également des différentes aides sociales existantes, ce qui permet de s'acquitter d'un loyer très raisonnable par rapport aux prestations proposées, entre autres par des temps d'animation et de coordination.

Un second projet du même type est d'ores et déjà à l'étude pour notre commune.

# **Renseignements:**

Association Saint-Jean Tel.: 03 22 84 48 61

Permanence en mairie de Chaulnes chaque mardi et vendredi matin, jeudi après-midi.







#### UN CHAULNOIS SUR LE PARIS ROUBAIX CHALLENGE.



Oui, en tandem, car malvoyant, Jean Claude Toussaint, âgé de 63 ans, souffre de la maladie de la rétine pigmentée (maladie qui réduit le champ de vision) depuis plusieurs années. C'est une épreuve cyclosportive, ouverte à tous, qui se déroule la veille du Paris Roubaix professionnel.

Elle offre 3 parcours, 70km, 100km, ou 140km, qui passent par les secteurs mythiques de l'enfer du Nord, avec notamment les secteurs de Camphin en Pévèle, Gruson et Carrefour de l'Arbre.

Inscrit à l'initiative de sa fille Amandine, Jean Claude Toussaint, habitant de Chaulnes depuis plus de 30 ans, a participé à ce challenge en s'alignant sur l'épreuve de 70km, en tandem, avec son beau fils Jérôme.



C'est donc guidé par Jérôme qu'il a relevé le défi de terminer ce challenge dans le respect des limites horaires. Encouragé par sa famille et ses petits enfants, son défi est plus que réussi puisqu'il se classe à la 265<sup>ème</sup> place sur 381 partants, avec un temps de 3h46 pour 70km.

Un grand bravo à eux.

#### **OCTOBRE ROSE**

Le mot d'ordre de ce 09 octobre : tous ensemble sous la même couleur !

Ils étaient encore nombreux cette année à chausser leurs baskets pour la bonne cause à l'initiative de l'Immobilière de Picardie. Pas moins de **237 personnes** sont venues parcourir les boucles de 6 et 9 km dans la bonne humeur. Il faut dire qu'un beau soleil et un goûter offert par le club de Marche-Randonnée

Chaulnoise attendaient nos courageux et sympathiques promeneurs. Un lâcher de ballon a clôturé cette belle après-midi de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein et pas moins de **1127 euros seront reversés** à la recherche, bravo!

Merci à tous ceux qui nous ont aidés pour que cette journée ait lieu. Merci à notre sponsor la démolition Santerroise, à la mairie pour avoir financé la restauration, à l'Agence Immobilière de Haute Picardie, à l'AAE Chaulnes et au club de marche randonnée de nous avoir permis de nous joindre à eux pour cette cause.

Grâce à la vente de nos gobelets et de la petite restauration nous verserons la somme de 766 $\epsilon$ .

Suzanne (12 ans) de l'équipe de football féminine U13 de l'AAE Chaulnes





#### **MAISONS FLEURIES**

La cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries 2021, organisé par la commune, s'est déroulée le mardi 05 octobre, à la mairie. Les membres de la commission communication et environnement ont accueilli les 10 participants.

Embellir la ville, la rendre plus colorée et accueillante, c'est l'objectif

du concours !!! Bien sûr le classement n'est pas le plus important, l'essentiel est l'investissement personnel donné pour la beauté des extérieurs.

Les 10 candidats se voient offrir un bon d'achat de 40€ à prendre à l'atelier de fleurs à Chaulnes et un diplôme.

#### RÉSULTAT DE LA CATÉGORIE « MAISONS FLEURIES AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE » :

Mme LEFEVRE Lydie	14, rue Jean Pierre FERRIE	1
M. MOREL Franck	11, rue Roger Salengro	
Mme AUBERT Francine	15, rue Didier Raymond LEROY	
M. ALDEBERT André	21, rue Gaston Jules	4
Mme COUANAY Christiane	2, rue Odon Dumont	5
Mme & M. THEVENIN Olivier	15, rue Ernest Boitel	
M. LEBRUN Alexandre	26 rue René CARON	
Mme REVEL	4, rue de Nesle	8



## RÉSULTAT DE LA CATÉGORIE « MAISONS FLEURIES SANS JARDIN » :

Mme & M. DIEVAL Frédéric	46, rue Pierre et Marie Curie	1
Mme NOIRET Valérie	40 et 42 rue Odon Dumont	2

Je fleuris ma commune



Et comme tout concours et tout classement, les 1<sup>ers</sup> ont été mis à l'honneur !!!!

Le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie a reçu un cadeau supplémentaire, une plante pour agrémenter ses parterres.

L'Hortensia, appelé rose du japon pour la forme de ses petites fleurs et qui représente la gratitude.



La petite surprise promise aux participants du jeu concours proposé dans le dernier

municipal « des vélos se sont échappés du tour de France !!! » a également été remise aux gagnants au cours de cette cérémonie. Le tirage a été réalisé le 01 octobre par les membres de la commission communication. 2 personnes ont retrouvé les 11 vélos répartis dans le bulletin municipal n°87.

Ils se trouvaient pages: 09-18-19-23-25-29-30-31-35-38 et 41.

Il s'agit de Nicolas DECAUWER et de Thyméo LESERT. BRAVO à eux!!

Un mug, « J'aime ma ville » sur lequel sont représentées la mairie et l'église de la commune de Chaulnes, leur a été offert.



Nous les félicitons et remercions l'ensemble des participants pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce jeu concours et de ce fait à la lecture de notre bulletin municipal

# **ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE**

L'Association Sportive du collège de Chaulnes a repris ses entraînements dès la rentrée en proposant aux élèves de pratiquer une activité physique et sportive chaque midi. En respectant les contraintes du protocole sanitaire en vigueur dans l'établissement, les enseignants d'EPS proposent aux élèves de se retrouver pour pratiquer le badminton, la longue paume, le football, la course à pied ou



encore la musculation et nouveauté cette année pompom girl.

Pour le moment 90 élèves sont déjà inscrits. Nul doute qu'ils seront encore plus nombreuses et nombreux dans



quelques semaines, le temps que chacune et chacun prennent ses marques et découvrent également les activités que l'AS proposera les mercredis après-midi, randonnées à pied ou en VTT, tournois de badminton, de longue paume et de football. Un programme riche en attendant que les conditions sanitaires s'améliorent et permettent de reprendre les compétitions entre établissements, interdites pour le moment.

A noter également que l'adhésion de 20€ donne accès à plusieurs activités dans la semaine et que les élèves peuvent la payer grâce au « Somme Chéquier Collégien ».

#### **WORLD CLEAN-UP DAY**

Vendredi 17 septembre, dans le cadre du « world clean-up day », les élèves de 6ème du collège Aristide Briand de Chaulnes ont participé à une action de nettoyage de la nature initiée par les professeurs d'EPS. Plusieurs groupes ont été constitués et munis de leurs gants, leur gilet jaune et leur sac poubelle, les élèves ont arpenté les rues de Chaulnes pour y ramasser tous les déchets que peuvent produire les activités humaines. Négligences ou incivilités, les raisons pour lesquelles les déchets se retrouvent à joncher nos bords de routes sont multiples. Une occasion de les sensibiliser aux comportements vertueux portés par le SMITOM, partenaire de l'action.

Au final, en une heure trente de ramassage, le volume de déchets collectés est colossal. Un container de 610 litres complet pour recueillir l'ensemble des détritus ramassés.

Nous espérons que cette action de sensibilisation portera ses fruits jusqu'au cœur des familles pour que les comportements évoluent durablement dans le sens de la réduction du tri des déchets et leur fin de vie dans les réseaux de collectes prévus à cet effet.







#### **BIBELOTIER**

Mardi 28 septembre, le collège de Chaulnes recevait une nouvelle fois, un personnage aussi rare qu'atypique. M. Kraniez est ......bibelotier!

Tous les élèves de 5<sup>ème</sup> ont eu la chance de fabriquer une lettrine en étain comme au Moyen-Age. Les collégiens peuvent également admirer les « abeilles », chères au roi mérovingien Childéric et à l'empereur Napoléon Ier, réalisées par leurs camarades de l'an passé. Elles décorent le manteau des deux souverains ainsi qu'une salle de classe de l'établissement.



#### COUP DE PROJECTEUR SUR LA CLASSE UEMA.

Depuis septembre 2019, l'école de Chaulnes accueille 7 enfants au sein d'une Unité d'Enseignement en classe Maternelle pour enfants avec troubles du spectre Autistique.

Cette unité a pu voir le jour grâce à un partenariat engagé entre le centre hospitalier de Péronne, la communauté de communes Terre de Picardie, la ville de Chaulnes et l'éducation nationale.

Les enfants sont encadrés par du personnel de l'éducation nationale

et du personnel médico-social de l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés).

L'objectif premier pour ces enfants âgés de 3 à 6 ans est de favoriser l'inclusion en milieu scolaire. En effet, ils sont accompagnés en classe ordinaire sur des temps ajustés à leur besoin.

L'inclusion, la participation à la vie de l'école, l'intégration, le développement de l'autonomie et le bienêtre des enfants sont autant de missions menées par ce dispositif.

Cette année, la classe UEMA de Chaulnes compte 1 petite section, 3 moyennes sections et 3 grandes sections. La Somme compte, à ce jour, 3 UEMA : Amiens, Chaulnes et cette année Abbeville. C'est encore malheureusement trop peu!

## **ÉCOLE ROBERT DOISNEAU**

Les 139 élèves de maternelle et les 221 élèves d'élémentaire ont fait leur rentrée au sein d'une seule et même école primaire réunie sous le nom d'école ROBERT DOISNEAU. Mme Micaud-Guilbert, la directrice, y est présente tous les jours sauf le jeudi.

L'école accueille également cette année deux nouvelles maîtresses :

Mme Grimonprez (CE1/CE2) et Mme Paul (CM2).

Nous souhaitons à tous les membres de l'école Robert Doisneau, petits et grands, une belle année scolaire, emprunte de découvertes, de réussites et de joie.





#### PORTES OUVERTES DU PARC ÉOLIEN DE LA HAUTE BORNE

C'est quoi l'énergie éolienne ? Comment ça fonctionne une éolienne ? Pourquoi elles sont blanches ? Combien elles mesurent ?

Ce sont autant de questions que les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Chaulnes ont pu poser aux agents d'Eurowatt en visite dans leur classe, puis aux portes ouvertes.

Le 16 octobre 2021, l'équipe dynamique d'Eurowatt accueillait sur le parc éolien de la Haute Borne les enfants et leur famille. Sur ce site situé à Hallu, l'exploitant possède quatre éoliennes dont une était exceptionnellement ouverte aux petits et aux grands.

A cette occasion, les enfants de l'école ont participé à un concours de dessins et ont pu voir leur dessin exposé. Ils ont également apprécié le petit déjeuner et les activités proposées (casque de réalité virtuelle, jeu gonflable, coloriage, mots fléchés, réalisation de petites éoliennes en carton et même la présentation d'une ruche pédagogique).

Une matinée enrichissante sous le vent des terres du Santerre!

#### LE FOURNIL DE CHAULNES

#### S'ADAPTER AUX BESOINS DES CLIENTS:

Monia BLERIOT nous fait part de sa motivation au changement...

« Nous avions l'impression de rester sur nos acquis et étions démotivés. Matériel vieillissant, qualité du pain qui s'en ressent. Nous avons essayé de rebooster l'entreprise mais n'avions pas les outils pour le faire. De plus les besoins des clients ont changé et nous n'étions plus «à jour».

C'est là que nous avons pris contact avec la grande équipe des « Moulins » ; architecte, commercial, suivi dans les démarches, la communication.....une équipe complète pour nous accompagner.

Ni franchisés! Ni associés! Nous avons toujours le même statut.

Une remise en état du fournil et du magasin a été réalisée. La fabrication de nouveaux produits (gourmands !), en sucré et salé sont au nouveau programme. Donc locaux plus grands et production diversifiée impliquent d'avoir davantage de personnel. C'est ainsi que le vendeur de tournée se retrouve boulanger, il est ravi et une deuxième vendeuse a été recrutée.

Nous ne faisons pas l'unanimité mais avons ciblé une catégorie différente de clients, le goûter des enfants notamment.... »

Place désormais au Fournil de Chaulnes!!!!!



Mouveaux horaires
Non-stop de 6h30 à 19h30

Happy Hour le soir de 19h à 19h30

1 acheté = 1 gratuit sur pain et viennoiserie. Fermeture hebdomadaire inchangée, le mercredi

#### PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Le Pays d'art et d'histoire Santerre Haute Somme vous propose deux visites le samedi 20 novembre à Chaulnes. Villes et Pays d'art et d'histoire est un label national obtenu cette année par le PETR Cœur des Hauts-de-France (au service de 3 communautés de communes dont Terre de Picardie). Il promeut la qualité architecturale et propose des actions de médiations pour les publics. Dans ce cadre, deux visites menées par un guide-conférencier sont proposées à Chaulnes pour la période d'octobre à décembre 2021.

Une première visite avait été organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine le 19 septembre : découverte de l'architecture de la mairie, de l'église et du monuments aux Morts.



- Le samedi 20 novembre à 11h sera proposée la découverte de la place de la mairie, dans le cycle Chacune sa place! L'urbanisme de cette place vous sera raconté: son organisation, son ordonnancement, la perspective vers le château... et la reconstruction de l'ensemble tel qu'on le perçoit aujourd'hui. L'ensemble est labellisé Patrimoine XXe siècle.

RDV devant la mairie au 7, rue des lieutenants Terpraut et Grenier.

- Le samedi 20 novembre à 15h dans le cadre du cycle mémoriel, découverte du monument de la Croix-Rouge. Ce monument remercie les femmes de la Croix-Rouge américaine et française qui ont œuvré à la fin du premier conflit mondial.

RDV à l'angle des rues Roger Salengro et Ernest Boitel

Dans les mois à venir, des visites se feront de façon plus régulière et sur d'autres thématiques.

Le programme complet des visites « Rendez-Vous en Santerre Haute Somme » est disponible sur le site de l'Office de tourisme et sur la page actualité du PETR Cœur des Hauts-de-France. Des versions papier sont disponibles à l'accueil de la mairie. Les visites du Pays d'art et d'histoire Santerre Haute Somme sont payantes.

#### TARIES DES VISITES GLIIDÉES MENÉES PAR DES GLIIDES-CONFÉRENCIERS :

- Tarif plein : 6 €
- Tarif réduit\* (habitants du territoire, demandeurs d'emploi, étudiants) : 3 €
- Tarif enfant (6-18 ans) : 3 €
- Tarif réduit enfant\* (habitants du territoire) : Gratuit
- Tarif enfant (moins de 6 ans) : Gratuit
- \* réduction sur présentation d'un justificatif



#### **JARDINS FAMILIAUX**

Vous aimeriez jardiner.... Mais n'avez pas de terrain chez vous, sachez qu'il reste des parcelles à louer aux jardins familiaux, 12€ par an avec l'eau à disposition. Si vous êtes intéressés vous pouvez



vous renseigner auprès de Mme Latapie Copé Nadège, à la Mairie (03.22.83.80.80)

#### A VOS AGENDAS:

La distribution des colis des aînés aura lieu le vendredi 17 et le samedi 18 décembre. Le colis est distribué aux personnes de 70 ans et plus.



Vous remarquerez, dans ce bulletin, que nous apportons notre contribution aux commerçants et artisans locaux en insérant leur logo ou carte de visite. Tous ont été contactés, ceux qui n'ont pas encore répondu peuvent toujours le faire, leur publicité paraîtra dans le prochain numéro.















PHARM/CIE

03 22 85 40 32

FLAMENT-VANYSACKER www.pharmacie-chavlnes.com

MATERIEL MEDICAL - LIVRAISONS A DOMICILE Accueil, écoute et conseils

16 bis, av. Aristide Briand - 80320 CHAULNES

# Concours des Moel &

Fenêtres, jardins, maisons, vitrines commerçantes.

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, la ville organise cette année encore un concours d'illuminations de Noël. Il est ouvert aux particuliers, mais aussi aux professionnels.

Le temps des fêtes vous inspire, couleurs féériques, illuminations, originalité et créativité.... pour que la magie de Noël opère!

Pour participer, il vous suffit de remplir le coupon ci-dessous, ou sur papier libre, et de le rapporter à l'accueil de la mairie. Vous avez jusqu'au 1er décembre 2021 pour vous inscrire. Les candidats seront notés par un jury. Inscrivez-vous vite et faites briller votre commune de mille feux!

Nous souhaitons associer les habitants et les commerçants aux illuminations que nous mettons en place dans toute la ville, pour qu'il y ait, à l'occasion des fêtes, une véritable « féerie de lumières » à Chaulnes.

Deux catégories seront retenues : la catégorie « HABITANT » et la catégorie « COMMERÇANT ». Un jury composé d'élus passera admirer les façades et les vitrines décorées ou illuminées.

Les lauréats de ces deux catégories se verront remettre un lot lors d'une cérémonie en janvier 2022. Nous vous invitons à participer à ce concours, vous aiderez ainsi Chaulnes à rayonner encore davantage en cette période de fin d'année.

Nous comptons sur votre participation!

# RÈGLEMENT DU CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL 2021

ARTICLE 1 : La ville de Chaulnes organise à nouveau en 2021 un concours des illuminations de Noël des habitations et des commerces.

ARTICLE 2 : Le concours est ouvert à toute personne résidant à Chaulnes, possédant un espace décoré visible de la voie publique. Un bulletin de participation doit être dûment rempli et retourné à l'accueil de la mairie avant le 1 er décembre 2021.

Un affichage est prévu sur les panneaux municipaux, à la mairie de Chaulnes. Une parution est effectuée dans le bulletin municipal.

**ARTICLE 3**: Les bulletins de participation sont disponibles, sur simple demande, à l'accueil de la mairie et dans le bulletin municipal.

ARTICLE 4 : Le jury est présidé par le Maire (ou son représentant) et

est composé des élus. Les visites du jury s'effectueront en décembre 2021. La proclamation des résultats aura lieu en janvier 2022. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

**ARTICLE 5**: Le concours comprend 2 catégories :

- Catégorie 1 : les maisons ou appartements avec décorations visibles de la voie publique,
- Catégorie 2 : les commerces avec décorations visibles de la voie publique.

ARTICLE 6: Le jury est invité à apprécier les efforts réalisés en vue de l'embellissement de la ville pour les fêtes de fin d'année. Dans le cadre du développement durable, il est préconisé d'utiliser des décorations à basse consommation d'énergie, voire non consommatrices, en utilisant des décorations naturelles à base de végétaux ou autres matériaux. Ces décorations de Noël doivent être visibles de la rue.

ARTICLE 7: La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du règlement, des instructions figurant sur les documents publiés. La ville de Chaulnes ne peut être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'opération, ses modalités et/ou les prix devaient être, en partie ou en totalité, reportés, modifiés ou annulés. Il n'est accepté qu'une inscription par foyer.

Concernant le droit à l'image: le fait de participer au concours implique l'autorisation aux organisateurs de photographier les réalisations, d'utiliser ces photos gratuitement dans des outils de communication.

# Bulletin de participation Concours des illuminations de Noël 2021

Merci de retourner ce bulletin à l'accueil de la mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021

Nom :			
Prénom :			
Adresse :			
Téléphone	:		
Courriel:			
[ ] Habitant			
[] Habitant			[] Commerçant
w.		6	

#### **SEMAINE BLEUE**



Cette année, la semaine Bleue fêtait ses 70 ans. 70 ans d'histoire pour la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale.

Cet événement informe l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle et sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

La semaine Bleue met en lumière les réalisations des associations et acteurs locaux. Ce sont 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire.

Le thème de cette année était : « ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».

Mais alors que s'est il passé sur notre territoire du 04 au 10 octobre (plus les 12, 14 et 22 octobre)?

Les actions se situaient sur Chaulnes et Péronne mais aussi à Combles.

#### Au programme:

- Marches
- Café des aidants (librairie de Chaulnes)
- Aquagym
- Salon du bien-être (médiathèque de Chaulnes)
- Vernissage photos
- Visite des maisons inclusives (Chaulnes)
- Forum des seniors
- Visite de l'Historial
- Spectacle de chansons (centre socio culturel Chaulnes)
- Informations autour de la protection juridique.

Voici une semaine rythmée par de belles rencontres pour nos séniors,

nos aînés, nos retraités qui ne sont sûrement pas invisibles ou inactifs, ils sont juste INCROYABLES!



#### MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY

Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES

Tél.: 03.22.84.68.44 - ou mediatheque.chaulnes@terredepicardie.fr

#### **INFORMATIONS**

Inscriptions obligatoires pour toutes les animations / Pass Sanitaire obligatoire

Exposition UNE SAISON EN SANTERRE de Sébastien Kwiek et Benjamin Teissedre aux dates suivantes : **Du 18 octobre au 9 novembre** au siège de la CCTP

**Du 15 novembre au 17 décembre** à la médiathèque terre de Picardie de Chaulnes et à la mairie de Rosières-en-Santerre. Exposition scindée en 2 parties avec proposition d'interchanger les panneaux entre les sites à mi-période. **Mercredi 10 novembre** à 14h30 : « les empreintes de Jeanne » par la Cie de l'interlock

Théâtre de papier et poésies - Spectacle à partir de 5 ans. Jeanne c'est une dame, maintenant. Jeanne a un chez-elle, avec des meubles de dame dedans : un secrétaire, une armoire, une horloge et une chaise. Mais chez Jeanne, il y a aussi une petite Jeanne, sa petite Jeanne, son enfance, au plus profond d'elle.

En partenariat avec l'Agence Régionale de la Langue Picarde et dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, la BDS vous propose une animation gratuite en langue picarde.

Chaulnes

Samedi 20 novembre à 10h - *Lecture jeunesse en picard* - «*Sacrés bétals*». Lecture interprétée par France Avisse, à partir de 7 ans. Durée 45 mn.

Rosières en Santerre

Jeudi 25 novembre (jour et horaire à confirmer) - Kamishibaï pour chés tchots par Cécile Elouet, Durée 45 mn.

# La parole aux associations

#### ■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Prochaine collecte: Lundi 29 novembre, à la salle Saint-Didier

#### ■ MODEL CLUB DU SANTERRE

Venez découvrir la passion de l'aéromodélisme au Model Club du Santerre.

L'activité de l'aéromodélisme consiste en la création de nos avions et de leurs équipements puis de leur évolution dans le ciel.

Le Model club du Santerre est équipé d'un avion école avec une double commande pour les débutants. Bien entendu, vous serez accompagnés de l'un de nos passionnés.

Une salle de construction sur la ville de Chaulnes est également disponible.

Le Model club du Santerre accueille également la « TEAM PIVETTA », qui concourre à l'internationale, pour leurs entraînements.

Venez nous rencontrer le samedi et le dimanche après-midi (en fonction des conditions météorologiques) sur le terrain d'aéromodélisme situé le long de la voie ferrée (derrière l'ex terrain de moto-cross) en périodes printanières et estivales ou en période hivernale au Gymnase du Collège de Chaulnes le dimanche après-midi.

Pour nous contacter: Luc Rigaux (06 21 61 76 25) ou Bernard

A bientôt, bon vol Le président, Luc Rigaux

# **■ POKER CLUB**

Les prochains rendez-vous :

20 novembre et 18 décembre, à la salle Saint Didier.

Renseignements: 06.23.83.28.05

#### **■ BABYFOOT SANTERROIS**

ASSOCIATION AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL DE TABLE

ouverte le lundi et le vendredi

Renseignements auprès du Président, Monsieur Michaël DENIS Mail : <u>babyfootsanterrois@gmail.com</u>



# La parole aux associations

#### **■ FAMILLES RURALES**

L'accueil de loisirs sans hébergement a ouvert ses portes du 10 juillet jusqu'au 6 août, dans le respect des recommandations sanitaires.



Ce sont 90 enfants et jeunes de 3 à 14 ans qui l'ont fréquenté avec pour lieu de vie l'école de Chaulnes.









Entre batailles d'eau, spectacles et jeux divers, l'équipe d'animation de Familles Rurales de Chaulnes, sous la direction d'Aurélien Maj, a multiplié les activités pour le plus grand plaisir des enfants.

De nombreuses sorties ont permis aux enfants de s'évader et découvrir de nouveaux horizons : La base nautique de La Frette à Tergnier, Bagatelle à Berck, la Bulle et le Parc d'Isle à Saint Quentin, le Zoo à Amiens, le Poney avec Equitoons à Chaulnes.

Pour terminer en beauté, les enfants se sont déhanchés sur les tubes de l'été lors de la boum de fin de centre.

Bravo aux animateurs, Inès, Julien, Théo, Romain, Kelly, Violène, Elisa, Inès, Laurie, Héloïne, sans oublier Christelle aux petits soins de nos chérubins pour la préparation des repas et l'entretien des locaux. Une vraie belle équipe pédagogique qui a, et c'est bien le plus important, fait passer d'inoubliables vacances à nos enfants et nos jeunes.

Tous nos remerciements à la mairie et à la communauté de communes Terre de Picardie pour les aides financières, matérielles et la mise à disposition de personnel et de locaux.



# ■ MARCHE RANDONNÉE CHAULNOISE





ENFIN! Le ciel est plus clair sur la tête de nos marcheurs, le soleil est même revenu, apportant sur les visages une espèce de sérénité, de «victoire» qui me fait tellement plaisir ainsi qu'à nos 15 animateurs qui, comme des soldats, ont retrouvé leurs troupes saines et sauves. Grâce à la vaccination nous avons repris les marches avec, au fil des semaines, un nombre croissant de participants. Notre Club, le seul ? qui permette de pratiquer TOUTE L'ANNÉE sans interruption, a maintenant une notoriété qui ne se dément pas et ce sont chaque semaine de nouvelles têtes qui viennent découvrir un club actif, convivial, «heureux»! Nous sommes et resterons le 1er club des Hauts-de-France grâce à la diversité de nos parcours, l'incroyable disponibilité de nos animateurs, notre solidarité. Nous sommes et formons une véritable équipe... C'est notre

En septembre, nous avons renoué avec la semaine «Découverte». Nos régions sont si belles lorsqu'on les parcourt à pieds, par les sentiers, qu'ils soient dénommés GR ou simples chemins aménagés. 71 d'entre nous ont été emerveillés par ce séjour à la Palmyre, près de Royan, déjà célèbre grâce à son exceptionnel zoo qui nous a fait découvrir des espèces dont le nom nous était inconnu. Quelle surprise!

Lundi, ce fut Oléron, l'île et ses ostréiculteurs, ses vignes aux vins généreux, ses côtes morcellées et son phare de «Chassiron» à la pointe, près des écluses à poissons, qui surveille l'horizon.

Mardi, la surprise, l'inatendu total... monter dans un bateau, changer en pleine mer pour une barge de débarquement, se retrouver sur une bande sableuse de 900m, puis des rochers, le tout les pieds dans l'eau, pour enfin monter dans le plus BEAU phare du monde «Cordouan», avec ses 301 marches et construit sous Henri IV. Inimaginable pour tous!

Mercredi, Talmont et la côte, la falaise, les carrelets, les cordons de vignes alignés face à la mer, son adorable village d'artisans et sa superbe église. L'après midi ce sera Brouage, ville

historique fortifiée au passé étonnant.

Oui la connaissait?



Jeudi, la mer encore, avec cette excursion sur la magique île d'Aix en contournant le célèbre fort Boyard. Une journée qui, elle aussi, a marqué nos esprits par un véritable coup de coeur. Déjeuner avec moules et soleil...

Vendredi, la forêt, le phare de La Coubre, la dune et au sommet un panorama époustouflant. Que du bonheur. La semaine devait être pluvieuse, ce fut la plus belle et la





# La parole aux associations

plus chaude que nous ayons eue. Pas un seul nuage durant 6 jours.

Les actualités d'octobre: Le 3, notre repas annuel avec 110 couverts, le 9, Octobre Rose, grande manifestation avec L'Immobilière et le 22 octobre notre Assemblée Générale où tous, de Chaulnes et environs, étaient invités à découvrir ce club dont tout le monde parle!

**Evènement :** Les 9 et 10 décembre Marchés de Noël en Allemagne à Cologne et Aix la Chapelle. 2 des 5 plus beaux du pays.

Vous souhaitez vous renseigner, adhérer, vous avez besoin de marcher, vous avez 2 essais à votre convenance. Rendez-vous sur *www.randochaulnes.com* ou appelez le 06.79.79.05.72.











Prochainement : Marché de Noël autour de la cathédrale



# ■ LA BOULE LYONNAISE CHAULNOISE

Nous voilà de retour après plusieurs mois d'absence. Comme dans beaucoup de domaines, la crise sanitaire nous a mis en stand by....

Depuis l'année dernière, le système de qualification pour les championnats de France a été modifié. Pour gagner sa place, il faut dorénavant marquer un maximum de points lors de différentes manches de qualifications. Nous étions en tête après les deux premières séances. Finalement, les compétitions nationales ont été annulées ainsi que celles prévues lors de la saison 2020 - 2021.

Les entraînements ont repris petit à petit à l'approche de l'été en respectant les mesures sanitaires. Ceux-ci ont lieu, jusqu'à ce que le temps le permette, chaque jeudi à partir de 14h sur nos boulodromes.

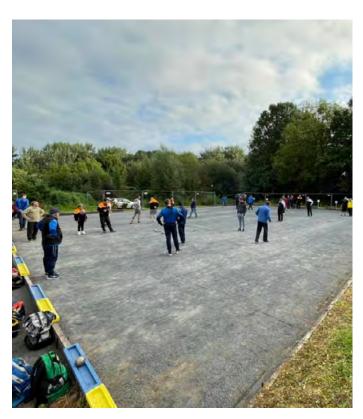
Les concours reprennent eux aussi au fur et à mesure.

D'ailleurs, un concours en triplette s'est déroulé le 28 août sur nos terrains. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mr Grégory Labille, député de la Somme ainsi que notre président départemental Mr Gérard Demetz. C'était pour nous l'occasion de lui faire découvrir notre sport.

Fin septembre, nous nous sommes rendus à Ailly sur Somme pour un concours en triplette.

Le président du comité régional a choisi notre club comme point de rencontre pour l'organisation des différentes réunions du comité : notre ville étant plus ou moins à égale distance des autres clubs de la région Hauts de France.

Pour terminer, nous avons une pensée toute particulière pour notre trésorier, Didier Lebrun, qui nous a quittés brutalement cet été.



Occupation des terrains lors du concours du 28 août.



Rencontre avec M. Labille Grégory, notre président départemental M. Demetz Gérard, notre secrétaire départemental, M. Demetz Romuald et notre président de club, M. Gallais Thierry.

# La parole aux associations

#### ■ CHORALE EN SANTERRE

LA RENTRÉE: C'est avec beaucoup de plaisir que les choristes se sont retrouvés afin de reprendre les répétitions et nous l'espérons sans interruption obligatoire. Nous ne savons pas si le COVID nous perturbera encore; mais nous avons tous pris la précaution de nous faire vacciner et nous sommes confiants... Nous vous attendons...

LA FRANCE COMPTE PLUS DE 10000 CHORALES ET 2,6 MILLIONS DE CHORISTES...A QUI LE TOUR DE SE LANCER ??

La chorale en Santerre est ouverte à tous : aux collégiens et lycéens et jusque 100 ans !!!!

AUCUN NIVEAU REQUIS : Si l'on ne connait rien au chant, qu'on n'a jamais vu une partition de sa vie, pas de panique !

Il est possible de s'inscrire à la chorale, de persévérer quelques semaines pour s'adapter et d'y trouver du plaisir.

APPRENDRE À CHANTER EN GROUPE: Entendre les autres chanter permet de voir leurs atouts et leurs faiblesses et on peut s'en servir pour corriger ses propres erreurs et améliorer sa justesse et sa voix. On partage les mêmes moments de stress avant de monter sur scène, on se soutient lorsque certains ont des doutes, on s'épaule, on s'entraide... La chorale est une véritable équipe!

LES BIENFAITS PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES : la musique adoucit les moeurs, ça semble vrai pour tout le monde ! Mais saviez-vous que chanter s'avère aussi physique que de faire du sport ? On muscle ses

cordes vocales, on travaille sa posture, on contrôle sa respiration abdominale...

## LES REPETITIONS ONT LIEU LE MARDI de 19H30 à 21H SALLE ST DIDIER CHAULNES

Responsable : Thérèse Cattani tél : 03 22 83 98 90 Cheffe de Chœur : Nathalie Ponsart



Une partie des sopranes



Les hommes : basses et ténors



Une partie des alti

#### CYCLO CLUB CHAULNOIS





#### LE CYCLO CHAULNOIS ORGANISE SON 1ER BREVET FÉDÉRAL



Le 22 août 2021, c'était une première pour le Cyclo Club Chaulnois d'organiser un brevet Fédéral. Le rendez-vous était fixé à 7H00 pour contrôle des pass-sanitaires et inscriptions, un café et des gâteaux étaient proposés. Après les recommandations du Président Daniel Rémy, le groupe s'est lancé à 7H30 et à 20 km/h en direction de la vallée de la Somme jusqu'à Fouilloy, puis cap au sud jusqu'à Villers Bretonneux et retour vers Chaulnes par Marcelcave, Cayeux, Hattencourt etc.

Deux ravitaillements étaient proposés à Vaux sur Somme et Fouquescourt.

De retour à la salle, une collation et boisson les attendaient, puis remise des diplômes homologués par notre Fédération.

Merci aux 29 participants.

Suite aux retours positifs, rendezvous est pris pour un « 2<sup>ème</sup> Brevet Fédéral 100 km » en 2022.



#### LA CONCENTRATION DÉPARTEMENTALE

Le 12 septembre 2021. Cette année le Cyclo Club Chaulnois s'est porté volontaire pour l'organisation de cet événement. Deux sites à visiter ont été retenus, peu éloignés pour s'y rendre à vélo.

La première visite s'est faite le matin, à Lihons, devant le monument du Prince Murat (arrière, arrière petit neveu de Napoléon 1er) tué le 21 Août 1916 au nord de Lihons.

De retour à Chaulnes un apéritif nous attendait, suivi d'un repas généreux et convivial apprécié de tous.

14 h 00 direction FAY, village dévasté lors de la première guerre mondiale. Visite guidée par un groupe de passionnés bénévoles (Association le Sapeur Picard) souhaitant entretenir le souvenir de cette guerre avec remise en état d'une des tranchées du champ de bataille.

Retour à Chaulnes et avant de se quitter, chacun se promet de revivre une aussi belle journée.



# La parole aux associations



Toutefois, une particularité à cette concentration : une action sur le Développement Durable consistant à récupérer de vieux vélos, pneus, chambres etc... qui seront remis ensuite à un organisme spécialisé.

Le club de Chaulnes peut être fier des témoignages de satisfaction à son égard sur le bon déroulement de cette concentration.

# LA RANDONNÉE CHANTILLY – LE CROTOY



Le 18 septembre 2021, deux cyclos de Chaulnes ont participé à la 3ème Randonnée Chantilly – Le Crotoy, 166 km avec un départ aux aurores et une arrivée applaudie sur l'esplanade du Crotoy par un public nombreux et les membres du Cyclo Club venus les rejoindre.

Un grand bravo et un grand merci aux organisateurs et bénévoles de cette manifestation qui ont fait un travail formidable.

Nous avons déjà noté le 17 septembre 2022 pour la 4<sup>ème</sup> édition de Paris – Chantilly – Le Crotoy.

#### AGENDA DU CLUB

#### - 4 décembre 2021

Randonnée du Téléthon Inscription sous forme de dons reversés intégralement à l'AFM Téléthon

« Prenez soin de vous. »

CyCloCément Le Président Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre...

 $\dots 06.84.17.28.11$ 

# à vélo tout est plus beau!

# INVENTAIRE OBLIGATOIRE DES APPAREILS ALIMENTÉS AU GAZ NATUREL

# CHANGEMENT **GA7**





Conformément à l'article L.432-13 du code de l'énergie, la société GRDF a été missionnée pour réaliser les opérations d'inventaire et de réglage des appareils alimentés au gaz naturel (chaudière, plaque de cuisson...) dans chaque foyer.

Cet inventaire est obligatoire et sera effectué par la société JOGGIN joignable au 04 65 65 01 31

En cas d'absence ou de refus, conformément à l'article L. 554-10 du code de l'environnement, GRDF se verra contraint de suspendre votre alimentation en gaz naturel pour raison de sécurité.

# CETTE INTERVENTION NE FERA L'OBJET D'AUCUNE FACTURATION ET N'IMPLIQUE PAS DE CHANGEMENT DE CONTRAT DE FOURNITURE DE **GAZ NATUREL**

Trombinoscope des techniciens de la Société Joggin qui interviendront dans notre commune pour réaliser cet inventaire :



# **SÉCURITÉ**



# **CRÉOPALE**

Habitante Méharicourt, Priscilla MERLOT a lancé il y a peu son activité de créatrice.

Elle réalise principalement des animaux type carton, qui peuvent être tout autant décoratifs que pratiques:

pots à crayons, soliflores, plaques de porte, etc. Vous pouvez découvrir son univers sur son site : www.creopale.com.



CRÉOPALE

# MARCHÉ DE

de 8h30 à 12h, place de la mairie.

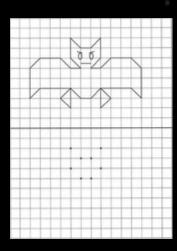




Aides le fantôme à retrouver la maison hantée!!



Reproduis cette chauve-souris. Utilise ta règle !





La commission environnement et communication organise un concours photos réservé aux chaulnois sur le thème « Chaulnes, en automne ». Vous avez jusqu'au 01 décembre pour sublimer nos paysages, notre commune, nos couleurs automnales.

Ce concours est ouvert à toute personne, non professionnelle et habitant Chaulnes.

L'objectif est de mettre à l'honneur notre ville au travers des photographies et telle que la voient ses habitants. Le lieu de prise de vue doit donc, impérativement, être situé sur la commune de Chaulnes.

Chaque participant pourra envoyer jusqu'à trois photos par mail à l'adresse suivante : mairie.chaulnes@wanadoo.fr, en indiquant ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale et électronique, numéro de téléphone ainsi que la date et le lieu de la prise de vue).

Les photos de personnes ne sont pas autorisées.

Les clichés seront présentés aux membres du jury, composé des membres de la commission communication et environnement, de manière anonyme et jugés en fonction de la pertinence du sujet, du respect du thème, de l'originalité, de la technique et de l'intérêt artistique. Trois gagnants seront sélectionnés.

Le nom des lauréats sera dévoilé dans le prochain bulletin municipal.

La mairie de Chaulnes se réserve le droit d'utiliser tout ou partie des photos pour des expositions.

Une surprise à la clé...... A vos appareils!





# Un peu d'Histoire

#### PETITES HISTOIRES DE LA GRANDE GUERRE

#### DES CAVALIERS SONT ENTRÉS DANS CHAULNES...

Au lendemain de la victoire française sur la Marne, les armées allemandes avaient été contraintes de reculer, talonnées par les cavaliers de la Division Sordet. Chaulnes et Péronne avaient été libérées. Pendant que les Allemands se réorganisaient pour contre-attaquer et que l'Armée française progressait avec prudence, le Santerre fut le théâtre d'accrochages entre unités de reconnaissance des deux camps.

Le récit qui suit a été rédigé à partir de témoignages divers recueillis par Henri Doucet, chroniqueur du « Courrier de Péronne ».

Dans l'après-midi du samedi 19 septembre 1914, des cavaliers entrèrent dans Chaulnes par la route de Nesle. Leurs colbacks étaient ornés d'une tête de mort. Au nombre d'une quarantaine, ils approchaient de la gare lorsqu'ils aperçurent un train et plusieurs personnes qui s'affairaient près des wagons.

Immédiatement, le commandant du détachement ordonne à quelques-uns de ses hommes d'intercepter le convoi. Mais depuis la gare, des cheminots ont aperçu les cavaliers ; de toute évidence, ce sont des Allemands. Plus précisément, il s'agit de Hussards de la mort\*. Sans hésiter, le chef de gare et les employés présents sautent dans le train et le font partir en direction d'Amiens. Les hussard sont de bons cavaliers et gagnent du terrain ; mais progressivement, la locomotive prend de la vitesse ; bientôt distancés, les poursuivants font demi-tour.

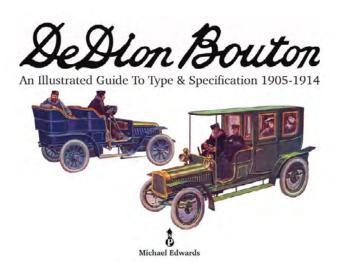
Dans le même temps, deux voitures arrivent rue de Nesle; elles transportent la famille de M. Briancourt, âgé de 55 ans, cultivateur et ancien adjoint au maire de Chaulnes. Persuadé qu'après la bataille de la Marne la ville était définitivement libérée, il était allé chercher sa famille réfugiée au Tréport et venait de s'arrêter devant sa propriété. Immédiatement, l'un des véhicules, une de Dion Bouton, est réquisitionné ainsi que son chauffeur, un jeune homme dont le nom n'est pas mentionné. Trois officiers montent à bord et donnent l'ordre de les conduire vers Villers-Bretonneux. Espèrentils retrouver le convoi ou veulent-ils profiter de la voiture pour mieux reconnaître le terrain? Quoi qu'il en soit, la de Dion reprend la route de toute sa vitesse

dans la direction ordonnée..

De son côté, le détachement retenant prisonniers M. Briancourt, Mme Canipel, sa nièce et une amie de celle-ci, Mme Lebailly, se dirige vers la Mairie. Les deux femmes marchent en tête. Mme Canipel est prévenue que si un seul coup de fusil est tiré sur les hussards, elle sera fusillée. Il se trouve que celle-ci parle allemand; elle est donc tout à la fois otage et interprète.

Souffrant, le maire, M. Boitel a transmis ses fonctions à M. Reuet qui accueille les peu aimables visiteurs. Ceux-ci exigent du pain et de la viande. Nantis de bons de réquisition, ils se font conduire ensuite par Mme Canivet chez M. Bodin puis chez M. Soyer où ils remplissent leurs sacoches et leurs fontes.

Puis ils attendent le retour des officiers partis en voiture. En vain. Finalement, le commandant du détachement décide de quitter Chaulnes non sans avoir prévenu M. Briancourt qu'il serait fusillé si sa voiture et ses occupants ne revenaient pas. A la suite de cela, le prudent cultivateur va dissimuler son second véhicule et décide de demander l'hospitalité



à l'un de ses locataires, en attendant l'évolution des événements.

Le lendemain, 20 septembre, dès l'aube, les Hussards de la mort sont de retour à Chaulnes, encore plus nombreux que la veille. Ils viennent chercher Mme Canipel et, avec elle, ils se rendent chez M. Reuet. Ils veulent une autre auto. M. Josse en a bien une mais il prétend qu'elle ne marche pas. Les Allemands comprennent vite que son propriétaire en a démonté certaines pièces et celui-ci est contraint de les remettre en place.

# Un peu d'Histoire

Puis, ordre lui est donné ainsi qu'à M. Reuet de partir immédiatement en voiture dans les lignes françaises pour y demander la libération des trois officiers partis la veille et probablement prisonniers. M. Reuet doit donner sa parole d'honneur de revenir. L'abbé Truffet, curé de Chaulnes, sera retenu en otage jusqu'au retour des deux hommes. Le commandant, un très jeune homme coléreux, déclare au prêtre : « Si pas voiture rentrée dans deux heures, vous toué, toué! »



#### QU'ÉTAIT-IL ARRIVÉ AUX TROIS OFFICIERS ?

La veille, conduite pied au plancher (45km/h max. dit le catalogue de l'époque), la petite de Dion était bien partie vers Villers-Bretonneux mais le jeune chauffeur, qui venait de traverser le Santerre en sens inverse, avait repéré la position d'un régiment français près de la route Amiens-Saint-Quentin. Arrivé dans Lamotte-en-Santerre, il avait tourné brusquement à gauche pour aller culbuter dans un fossé au milieu des soldats du 29ème Régiment

d'Infanterie territorial. Les officiers allemands s'étant dégagés, avaient sorti leurs pistolets. Des coups de feu avaient claqué. Une jeune fille qui passait sur la route avait été tuée et deux fantassins français blessés mais deux des trois officiers avaient été capturés. Le troisième, aussi étrange que cela paraisse, avait disparu, abandonnant ses lourdes bottes de cavalier...

Lorsque, le lendemain, MM. Reuet et Josse arrivent aux avant-postes français, ils sont envoyés au chef de bataillon puis au colonel puis à l'Etat-major installé à Amiens, dans les bureaux de la Société Industrielle, rue de Noyon. Il n'est pas question de relâcher les prisonniers et la réponse dont ils sont chargés est simple : « Les officiers sont prisonniers à la citadelle et si l'on touche aux otages, les prisonniers seront eux aussi fusillés. »

Nantis de ce message, ils reviennent à Chaulnes où les hussards de la mort ont d'autres soucis car, du 20 au 23 septembre, les affrontements entre patrouilles de reconnaissance françaises et allemandes se multiplient : les deux armées progressent à la rencontre l'une de l'autre et vont bientôt s'entrechoquer. Ce sera la première bataille de la Somme. L'abbé Truffet ne fut pas fusillé et se réfugia à Amiens après avoir soigné plusieurs soldats blessés sans distinction de nationalité et sauvé des soldats français de la captivité. Mais ceci est une autre histoire.

Marcel QUEYRAT, Président cantonal du Souvenir Français

\*Hussards de la mort : Les premiers escadrons de hussards de la mort furent créés par le roi de Prusse Frédéric II (1712-1786). La tête de mort (Totenkopf), imitée d'emblèmes utilisés au Moyen-Age, exprimait le mépris pour la mort, celle de soi-même et celles des autres. En 1792, la Révolution française créa, à son tour un escadron de hussards de la mort composé de volontaires qui participèrent à la bataille de Valmy puis aux guerres de Vendée.

#### Source:

« L'arrondissement de Péronne sous l'occupation » d'après les notes recueillies par Fasol (Henri Doucet), chroniqueur du Courrier de Péronne. 1939. Réédité par « La Vague verte » en 2014.











- Réinstallation du système d'exploitation
- Réglages de programmes et/ou de périphériques
- Assemblage d'équipement sur mesure
- Assistance / autres demandes









# ASSOCIATION SAINT-JEAN



Madame, Monsieur,

Vous avez plus de 60 ans et habitez le secteur de la communauté de communes «Terre de Picardie »?

Pour commencer l'année 2022 je souhaiterais mettre en place un projet « sorties séniors » sur le secteur de Chaulnes et Rosières constitué d'un petit groupe de personnes .

Ces « sorties séniors » seront diverses et variées comme :

## Des sorties culturelles/natures :

- -visites
- -expositions
- -concerts
- -promenades



# **Des animations:**

- -jeux de société
- -activités culinaires
- -ateliers créatifs



Ces activités seront organisées une fois par mois et animées par 2 auxilliaires de vie et moi même. Les transports seront assurés en mini-bus (possibilité de venir vous chercher et de vous ramener).

Le trajet et les différentes animations sont gratuits et seront pris en charge par l'association Saint-Jean, dans le cadre de la confèrence des financeurs.

Pour les sorties culturelles une participation financière sera éventuellement demandée (prix d'entrée).

Si vous étes intéréssés par ce projet pour Janvier 2022, merci de retourner le coupon ci-dessous complété et signé à la mairie de Chaulnes ou de Rosières.



Cordialement

Lucie BRANCOURT

Agent de planification 03.22.84.48.61

Je suis intéréssé par le projet « sortie séniors ».

Nom:

Prénom:

Téléphone :

Adresse:

Age:

Signature